

LES VINS PAYS D'OC IGP

INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE



L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (IGP) EST UN SIGNE OFFICIEL DE QUALITÉ QUI GARANTIT LA PROVENANCE, LA TYPICITÉ AROMATIQUE ET LA TRAÇABILITÉ DES VINS.
100% DES VINS PAYS D'OC IGP SONT PRODUITS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, CONTRÔLÉS ET DÉGUSTÉS PAR DES EXPERTS.



UN GRAND VIGNOBLE FAMILIAL

SUR 4 DÉPARTEMENTS
qui expriment leurs particularités

1 VIGNE SUR 2
du bassin du Languedoc-Roussillon est dédiée à la production de vins de cépages Pays d'Oc IGP

860 caves particulières

- Structures familiales, héritées de génération en génération
- Structures reprises par des investisseurs passionnés



150 caves coopératives

- 12 000 viticulteurs apporteurs en caves coopératives